



Rentrée de septembre 2025 : Tous les parents ayant des enfants nés en 2022 sont invités à se rendre en mairie pour leur inscription à l'école.

Chère Saint-Claïroise, cher Saint-Claïrois,

Je ne peux pas commencer cette nouvelle année sans rendre un hommage à un collègue, un ami, qui nous a quittés en février 2024. Paul Scafi, était au conseil municipal depuis 2001 et Président du syndicat des eaux de janvier 2014 au 31 décembre 2021. Je lui ai dédié la cérémonie des vœux et j'ai également une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés durant cette année écoulée.

2024 a été une année d'action, d'initiatives et de projets concrets pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir. Parmi les principales réalisations, je tiens à en souligner deux qui illustrent notre engagement : Nous avons achevé les travaux de construction, commencés en 2023, de l'école primaire du Parc et de la cuisine centrale, avec des salles modernes, lumineuses et un équipement numérique adapté. Nos enfants méritent les meilleures conditions pour apprendre et s'épanouir.

Notre Policier Municipal, en collaboration avec l'adjoint à la sécurité, ont développé et mis en place de nouvelles actions de prévention auprès des jeunes mais aussi des adultes en 2024. Vous pourrez en découvrir plus dans le bulletin municipal 2025 distribué en mars prochain.

Pour 2025, j'ai souvent la question « qu'allez-vous faire des anciennes écoles ? »

Après avoir sollicité l'avis du Préfet, qui en accord avec Madame l'inspectrice d'académie, nous a donné un avis favorable, nous avons acté par délibération la désaffectation de leur usage scolaire, les ensembles immobiliers non affectés au fonctionnement des écoles du Village et des Grouillères. Dans un second temps, nous avons prononcé le déclassement du domaine public d'une partie des biens de l'école du Village pour permettre un classement dans le domaine privé communal en vue d'une cession pour la réalisation de logements. La commune ne souhaite pas garder cet ensemble de bâtiments, à l'exception de l'école historique qui demeurera dans le patrimoine communal. C'est beaucoup plus compliqué pour l'école des Grouillères étant en zone M+ du PPRT. Pour le moment nos associations bridge et échecs, trop à l'étroit dans le bâtiment de l'ancienne crèche, utiliseront le réfectoire de l'ancienne école.

Dans notre commune, le recensement a lieu du 16 janvier au 15 février. Ce recensement est obligatoire et permet, entre autres, de connaître le nombre d'habitants sur notre commune. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à nos 7 agents recenseurs. Vous pourrez trouver leur photo à l'intérieur de cette lettre.

Je tenais à remercier les agents communaux, les élus et la communauté de communes pour tout le travail que nous avons pu réaliser ensemble.

2025 sera ce que nous en ferons, ensemble. La force d'une commune réside dans l'unité et dans l'énergie de ses habitants. Je suis convaincue que, grâce à vous, notre commune continuera à avancer, à innover et à s'épanouir. Je vous remercie pour votre engagement et votre confiance. Je vous adresse, en mon nom, celui de toute l'équipe municipale et de tous les agents municipaux, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches. Je vous souhaite à tous une année pleine de joie, de sérénité et d'accomplissements. Très belle année 2025 à tous.



De gauche à droite : Stéphanie EPALLE-CELARD, Jean-Pierre HERVE, Guillaume TORRES, Annie DUPUIS, Sébastien BINCHE, Annie DUFRAISE, Stéphanie RODRIGUEZ.



CCAS

NOËL AVEC LE CCAS ET AU FOYER CLARIANA

Un repas et des colis pour nos aînés

Tous les ans, le Centre Communal, d'Action Sociale (CCAS) offre un colis de fin d'année aux Saint Clairois âgés de plus de 70 ans, accompagné de chocolats pour les couples ayant le même âge. Cette année, c'était une jolie boîte cartonnée contenant des gourmandises sucrées et salées : meringues, confiture, vin, jus de pommes épicé, foie gras, etc..., à consommer en cette période de fêtes ! la distribution a eu lieu en mairie, dans la salle des mariages, par des élus et bénévoles du CCAS et quelques agents de la commune. Un grand merci à eux, sans qui cette dernière n'aurait pas pu être possible.

A la résidence Clariana les résidents ont pu célébrer le 11 décembre, les fêtes de fin d'année tous ensemble, et en musique ! La cuisine centrale avait préparé un bon repas aux saveurs de fête ; la salle de repas, quant à elle, était décorée aux plus jolies couleurs de Noël grâce aux agents de la résidence et aux résidents. Ce fut l'occasion de se régaler, de partager un moment convivial et chaleureux, et même de danser et chanter tout au long du repas et de l'après-midi. encore une belle célébration au Clariana !



TOUS LES NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Depuis le 1er janvier 2025, déposez le verre en point d'apport volontaire.



Trouvez vos points d'apport volontaire pour déposer le verre :

- Rue de Mordant
- Chemin de deux ponts
- Rue Maréchal Leclerc (Parking de l'église)
- Rue Commandant l'Herminier (Parking de l'espace Jean Fournet)
- Chemin de la Chapelle
- Déchèterie (Route de Péage)
- Route de Prailles
- Rue du stade



Informations disponibles en ligne : www.entre-bievreerhone.fr > Services et démarches > Déchets



Légende :

Emplacement du nouveau point d'apport volontaire

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Mardi 28 janvier à 18h30
En salle des mariages (mairie)
Ouvert au public

CONCERT LES LIVI'ZZ

Samedi 1er février à 20h30
à la salle de spectacles

Tarif plein : 8€ / - de 12ans : 6€ et gratuit pour les
moins de 6 ans.

Réservation par SMS au 06 15 38 49 42 ou par E-mail
à communication@mairie-stclairdurhone.com

CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 26 janvier
à l'espace Jean Fournet
Organisé par le Comité des Fêtes
Tarif : 18€ la doublette / Inscription à 13h30
Renseignements : 07 82 89 19 50

MATINÉE SAUCISSES CALABRAISES AU BARBECUE

Dimanche 02 février à partir de 09h30
à la salle polyvalente
Organisée par Mammola Association
Réservation au 06 03 73 07 69 avant le 27 janvier

THÉÂTRE : "ÉPOQUES... ET POC !"

Dimanche 09 février à 17h00
à la salle de spectacles
La compagnie DE FER DE FEU présentera son
nouveau spectacle "EPOQUES... ET POC !"

VOTRE PROGRAMME AVEC LE RUGBY CLUB RHODANIEN

Samedi 15 février :
Matches jeunes à Varambon
-Cadets à XV vs Roanne à 14 h
-Juniors à XV vs Roanne à 15 h 30
-Cadets à X vs Beaurepaire à 14 h
-Juniors à X vs Thonon à 15 h 30

Soirée Country au complexe à partir de 18 h.

Dimanche 16 février :
Match séniors à Varambon à 15 h vs XV Surannais



Retrouvez nous sur Facebook : "Ville de Saint Clair du Rhône"

**LIBRE EXPRESSION**

Par la liste "Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône" M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme. MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



**Vivre en Harmonie
à Saint Clair du Rhône**



vivreenharmone2020@gmail.com